

## CONSEIL MUNICIPAL DU 6 octobre 2017

Le Conseil municipal, convoqué le 29 septembre 2017 avec l'ordre du jour suivant :

1. Création poste adjoint technique principal 2ème classe
2. Questions diverses

s'est réuni le vendredi 6 octobre 2017 à 20 h 30 à la Mairie.

Présents : Marie-Thérèse OLLIVIER, Jérôme AUNAVE, Claude BEAL, Pierre BOUTARIN, Pascal COLLIN, Colette NARDIN, Brigitte WILLEM, Yves DUROUX, Jean-Charles JOUVE, Christian CAILLET

Lecture du PV de la séance du 1<sup>er</sup> septembre par Marie-Thérèse OLLIVIER.

Approuvé sans ajout ni modificatif.

M Yves DUROUX est choisi comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de rajouter un point à l'ordre du jour :  
- Décision Modificative N°2 FPIC

### **1. Création du poste adjoint technique principal 2ème classe**

Le Maire propose au conseil municipal de créer le poste d'adjoint technique principal 2ème classe suite à la proposition du centre de gestion d'avancement de grade de l'agent technique.

Le conseil municipal accepte la proposition et décide de créer le poste.

### **2. Décision Modificative N°2 FPIC**

Les crédits inscrits au budget au compte 739223 Fonds de Péréquation des ressources intercommunales n'étant pas suffisants, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter la modification de crédits comme suit :

739223 Fonds de Péréquation des ressources intercommunales : + 50 €  
022 Dépenses imprévues : - 50 €

La décision modificative est votée à l'unanimité.

### **3. Questions diverses**

a) Cimetière les allées de l'ancien cimetière ont été refaites.

b) Église : Monsieur le maire rappelle au conseil municipal les travaux prévus pour la rénovation de l'église.

Rencontre avec le Diocèse et le prêtre de la paroisse Sainte Famille du Crestois, le vendredi 29 septembre pour présenter le projet de restauration.

Le conseil municipal confirme la décision suite à de nombreuses discussions de ne pas faire les sondages afin de répertorier les anciens motifs.

La demande d'éclairage extérieur devant l'église sera prise en compte lors des travaux.

Le sol du chœur est irrégulier, la paroisse souhaite qu'il soit conservé. Le conseil municipal suit l'avis du Diocèse.

Le conseil municipal souhaite organiser des concerts pour contribuer au financement d'une partie des travaux de rénovation. Plusieurs musiciens de la commune sont prêts à venir.

Visite des délégués cantonaux vendredi 13 septembre à 18 h 30 en mairie.

- c) Commémoration du 11 novembre à 11 heures aux monuments aux morts
- d) Les cartes grises et les permis de conduire seront faits uniquement sur internet à partir du 6 novembre 2017.
- e) La table d'orientation, nous avons reçu le panorama de la vue, il faut répertorier les noms des montagnes.
- f) Expériences 2 roues : Le Vélo électrique a été essayé par dix personnes. Très bonne expérience.
- g) Echo du Val de Grenette faire passer les articles pour la préparation du prochain numéro.
- h) Demande d'installation d'une horloge à l'arrêt des cars par les parents d'élèves.
- i) L'association des parents d'élève demande à ce que la Fête des Ecoles puisse être à La Répara-Auriples le samedi 23 juin 2017.

Prochain conseil le 10 novembre 2017.

La séance est levée à 23 h 20.